

Sous-traitants au mauvais endroit



Fiche REX EPSC Mai 2023

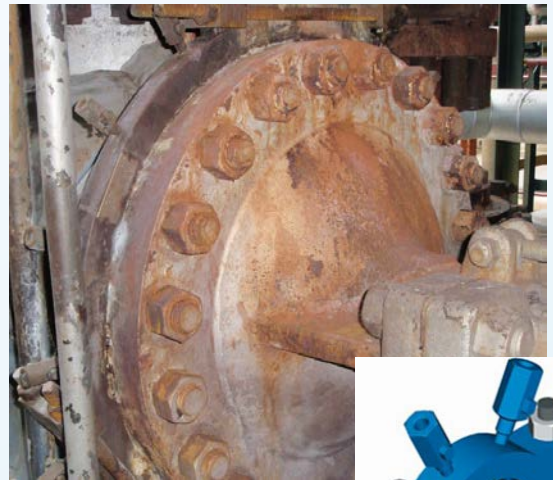
Traduit par
DEKRA

EPSC

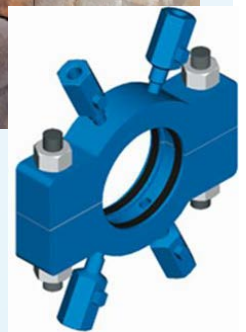
Que s'est-il passé:

Deux sous-traitants ont utilisé par erreur le mauvais clamp. Les boulons de la bride se sont rompus et les deux sous-traitants sont décédés suite à la grosse fuite de vapeur.

Lors du procès, le juge a conclu que la société aurait dû anticiper la possibilité de cette erreur humaine et que le site n'a pas assez protégé les opérateurs contre ce risque.



Bride fuyarde



Clamp

A retenir:

- Les travaux sur un site à risque nécessitent des procédures complexes et strictes. Les intervenants doivent passer par un nombre important d'étapes de contrôle (préparation du travail, permis de travail, etc.) avant de pouvoir commencer les travaux sur une installation.
- Ces étapes de contrôle sont nécessaires mais peuvent créer de la confusion notamment pour les travailleurs débordés et conduire à des erreurs humaines.
- Des questions simples telles que « Savez-vous où aller ? » manquent de précision et donnent lieu à des erreurs d'interprétation de la part de la personne qui pose la question et de la personne qui répond.
- Pour les opérations dangereuses exécutées par des sous-traitants, il est important que l'entreprise donneuse d'ordre anticipe les erreurs humaines et s'assure qu'un opérateur du site est présent sur place avec le sous-traitant, avant de commencer les travaux.
- Une évaluation des risques juste avant l'intervention est une bonne pratique pour s'assurer d'une discussion sur le terrain entre le sous-traitant et le donneur d'ordre et vérifier que tous les aspects du travail à réaliser sont bien compris.

L'erreur est humaine
Il faut chercher à l'anticiper

Les fiches REX de l'EPSC ont pour objectif de mettre en lumière des problématiques de sécurité des procédés. L'EPSC ne peut pas être tenu responsable de l'utilisation de cette fiche. Pour toute question, contactez-nous via www.epsc.be